

COMMUNE DE FREHEL**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal****Séance du jeudi 24 septembre 2026****Date de convocation :** 18 septembre 2026**Nombre de Conseillers en exercice :** 19**Date d'affichage :** 18 septembre 2026**Nombre de Conseillers présents :** 14**Nombre de Conseillers votants :** 18

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de M Didier CHOLET, Maire.

Etaient présents : MM CHOLET, BULTEZ, Mme LEGEMBLE, MM HILLION, SERRANDOUR, Mme COQUELIN, M LE BOURDONNEC, Mmes DURAND, AMIOT, M GREBERT, Mmes PELLAN, BEAUVALLET, M RAULT Rémy, Mme ROSSELOT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CHATELLIER pouvoir à Mme LEGEMBLE, Mme MAIGNAN-NABUCET pouvoir à Mme DURAND, M BLONDEL pouvoir à M BULTEZ, M RAULT Jean-Pierre pouvoir à Mme ROSSELOT, Mme MEHOUS.

Etaient absents :

M GREBERT est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : M BULTEZ

DELIBERATION N°2026-2-063 : Fixation du tarif pour vente de bois

M BULTEZ expose à l'Assemblée que dans le cadre du plan de gestion des arbres au camping municipal du Pont de l'Etang, le bois abattu est vendu. Il convient de déterminer le prix de vente du bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE comme suit les tarifs de vente de bois :

- Grumettes (m3) : 40 €,
- Divers résineux bois énergie (T) : 8 €
- Billons (st) : 18 €
- Trituration (st) : 5 €
- Bois énergie (T) : 5 €

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,

Didier CHOLET

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 25 septembre 2026

Le Maire,

Didier CHOLET

Le Secrétaire,

Cédric GREBERT

G. Grebert